

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2013 A 18 HEURES 30

### Etaient présents :

Revel Claude, BAUDAILLIER Jean-Louis, BENARD Bénédicte, BORE Jacques, CAYLA Marie-Claude, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FLORENTIN Maryse, FRADIN Jean, JOUVE Monique, MALBEC Sylvain, REVEL Jean-François, SEGURA René, THOME Yvan.

### Absents :

BENEZETH Ingrid (proc à JOUVE Monique), CORTES Simon (proc à THOME Yvan), DESSILLA Corinne (proc à FRADIN Jean), GALZY Elodie, GONZALEZ René (proc à FAVIER Marc).

Le quorum étant atteint, Le Maire déclare la séance ouverte.

Pour le secrétariat de la séance, le maire propose la candidature de Maryse FLORENTIN, assistée de Chantal CAMPOY, attachée principale. Pas de contre ni d'abstentions.

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Maire demande au Conseillers de se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2013, qui leur a été transmis. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le Maire rappelle qu'en application de l'article 2121-14 du CGCT, il doit quitter la salle au moment du vote du compte administratif.

Aussi, il propose de présenter les 3 comptes administratifs prévus, sans discontinuer, afin de quitter la salle une seule fois.

Pas d'opposition.

**Le point 1 de l'ordre du jour** porte donc sur l'approbation du compte administratif 2012 du service Assainissement.

Le Maire rappelle que les comptes administratifs et les budgets sont présentés et votés au chapitre et que pour ce qui est du détail par article, il en a été discuté en réunion de travail et fait mention sur le document préparatoire.

### Compte Administratif 2012 de l'Assainissement

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 : ventes et prestations de services :	222.759,73 €
Chapitre 77 : produits exceptionnels :	1.062,46 €
Chapitre 42 : opérations d'ordre	1.396,00 €
<b>Total recettes de fonctionnement 2012 :</b>	<b>225.218,19 €</b>

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : charges à caractère général :	56.847,10 €
Chapitre 012 : charges de personnel :	37.000,00 €
Chapitre 014 : Redevance modernisation réseaux	21.254,87 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre	48.049,82 €
Chapitre 066 : charges financières	16.033,96 €
Chapitre 067 : charges exceptionnelles	10.543,58 €
<b>Total dépenses de fonctionnement 2012</b>	<b>189.729,33 €</b>

La différence entre les recettes et les dépenses dégage donc un excédent de fonctionnement d'exercice de 35.488,86 €

### Recettes d'investissements

Récupération TVA	4.707,03 €
Participation à PAE	4.451,17 €
Amortissements	47.049,82 €

Affectation résultat antérieur	27.700,72 €
Vente remorque	1.000,00 €
<b>Total recettes d'investissements 2012 :</b>	<b>84.948,74 €</b>
<u>Dépenses d'investissements</u>	
Amortissement subventions	1.396,00 €
Remboursement capital des emprunts	6.571,41 €
Schéma directeur assainissement	7.793,44 €
Logiciel comptable	1.358,66 €
Achat véhicule occasion	3.000,00 €
Pompe relevage et matériel annexe	5.681,47 €
<b>Total dépenses d'investissements 2012 :</b>	<b>25.800,98 €</b>

La différence entre les recettes et les dépenses dégage donc un excédent d'investissement d'exercice de 59.147,76 €

L'excédent global d'exercice est donc de 94.636,62 €.

Pour déterminer le résultat de clôture qui sera repris au budget primitif, il convient de rapprocher les résultats 2011 de ceux de 2012.

En fonctionnement, à la clôture 2011 nous avons un excédent de 49.845,31 €.

Nous avons prélevé 27.700,72 € pour les affecter à l'investissement.

Restait donc 22.144,59 € que nous rajoutons à l'excédent 2012 de 35.488,86 €.

L'excédent de fonctionnement de clôture est donc de 57.633,45 €.

En investissement, à la clôture 2011 nous avons un excédent de 32.487,28 €.

L'excédent 2012 est de 59.147,76 €.

L'excédent d'investissement de clôture est donc de 91.635,04 €.

**L'excédent global de clôture 2012 pour le service assainissement est donc de 149.268,49 €.**

Le Maire précise que ce résultat avantageux va nous permettre de provisionner les investissements à venir.

Il propose d'ailleurs, lors du vote du compte administratif de décider d'affecter la totalité de son résultat d'exploitation aux investissements.

**Le point 2** concerne le compte administratif 2012 du service de l'eau.

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 : ventes et prestations de services :	226.449,22€
Chapitre 77 : produits exceptionnels :	106,10 €
Chapitre 42 : Amortissement subventions	18.712,73 €
<b>Total recettes de fonctionnement 2012 :</b>	<b>245.268,05 €</b>

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : charges à caractère général :	83.237,26 €
Chapitre 012 : charges de personnel :	36.000,00 €
Chapitre 014 : Redevance pollution	31.459,63 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre	50.079,58 €
Chapitre 066 : charges financières	16.130,13 €
Chapitre 067 : charges exceptionnelles	16.208,17 €
<b>Total dépenses de fonctionnement 2012</b>	<b>233.114,77 €</b>

La différence entre les recettes et les dépenses dégage donc un excédent de fonctionnement d'exercice de 12.153,28 €

Recettes d'investissements

Participation à PAE	2.670,72 €
Amortissements	50.079,58 €
<b>Total recettes d'investissements 2012 :</b>	<b>52.750,30 €</b>

Dépenses d'investissements

Amortissement subventions	18.712,73 €
Remboursement capital des emprunts	19.960,78 €
Logiciel comptable	1.357,46 €
<b>Total dépenses d'investissements 2012 :</b>	<b>40.030,97 €</b>

La différence entre les recettes et les dépenses dégage donc un excédent d'investissement d'exercice de 12.719,33 €

L'excédent global d'exercice est donc de 24.872,61 €.

Pour déterminer le résultat de clôture qui sera repris au budget primitif, nous devons rapprocher les résultats 2011 de ceux de 2012.

En fonctionnement, à la clôture 2011 nous avons un excédent de 12.391,44 €.

L'excédent de fonctionnement 2012 étant de 12.153,28 €, l'excédent de clôture est donc de 24.544,72 €.

En investissement, à la clôture 2011 nous avons un excédent de 5.219,19 €.

L'excédent 2012 est de 12.719,33 €.

L'excédent d'investissement de clôture est donc de 17.938,52 €.

L'excédent global de clôture 2012 pour le service eau est donc de 42.483,24 €.

**Le point 3** porte sur le compte administratif 2012 de la commune.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement 2012

Chapitre 013 : Atténuations de charges	45.907,44 €
Chapitre 70 : Produits des services	197.011,21 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	1.211.610,52 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	938.061,03 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	20.003,23 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	70.995,36 €
<b>Total recettes de fonctionnement 2012:</b>	<b>2.483.588,79 €</b>

Pour ce qui est de dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 Charges à caractère général	504.275,05 €
Chapitre 012 Charges de personnel	1.453.872,91 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre	5.920,39 €
Chapitre 065 Autres charges gestion courante	114.952,74 €
Chapitre 066 Charges financières	74.745,20 €
Chapitre 067 Charges exceptionnelles	1.192,73 €
<b>Total dépenses de fonctionnement 2012</b>	<b>2.154.959,02 €</b>

La différence entre les recettes et les dépenses dégage un excédent de fonctionnement d'exercice de 328.629,77 €

En ce qui concerne les recettes d'investissements 2012

Fond de compensation sur la TVA 2010 :	46.036,67 €
Taxe locale d'équipement	77.216,00 €
PAE divers	10.682,80 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2011	339.308,20 €
Amortissement schéma de voirie	2.930,20 €
Subvention Lecou Maison des Arts	12.000,00 €

Subvention Région	7.015,50 €
Subvention Cazorla	25.000,00 €
Subvention CCC	50.000,00 €
Subvention Département pour PCS	5.619,60 €
Subvention ERDF raccordement cantine	19.104,16 €
Participation CCC dans le cadre du PUP	19.707,65 €
Emprunt éclairage public	100.000,00 €
Plus value sur remboursement sinistre et Vente d'un terrain	2.990,19 €
<b>Total recettes d'investissements 2012</b>	<b>717.610,97 €</b>
<u>Pour ce qui est des dépenses d'investissements 2012 :</u>	
Remboursement capital emprunts	211.564,71 €
Paiement RD2 au Dpt (3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> tranches)	272.436,84 €
Reversement subvention PCS	
Aux communes associées	3.399,04 €
Achat terrains et frais notariés	10.018,13 €
Climatisation bâtiments scolaires	7.455,33 €
Réfection charpente préau écoles	20.810,40 €
Mobilier scolaire	624,30 €
Lave vaisselle et lave linge cantine	6.028,91 €
Solde cantine	5.302,06 €
Réfection menuiserie Foyer Rural	6.816,76 €
Climatisation bâtiment municipal	1.341,91 €
Travaux Maison des Arts	128.707,73 €
Sonorisation Maison des Arts	2.836,57 €
Mobilier Maison des Arts	11.124,53 €
Tondeuse d'occasion	6.000,00 €
Barrières de ville	1.075,20 €
Illuminations de Noel	4.980,14 €
Matériel d'atelier	1.390,29 €
Matériel de bureau	716,40 €
Logiciels gestion comptable	6.275,41 €
Réfection toiture salle polyvalente	23.666,52 €
Réfection menuiserie salle polyvalente	8.219,89 €
Travaux réseaux quartier école	25.795,33 €
Travaux d'électrification	4.375,24 €
Arrêts de bus normalisés (1 <sup>ère</sup> situation)	17.346,85 €
<b>Total dépenses d'investissements 2012</b>	<b>788.308,49 €</b>

La différence entre les dépenses et les recettes dégage un déficit d'investissement d'exercice de 70.697,52 €

L'excédent global de l'exercice 2012 est donc de 257.932,25 €.

Pour déterminer le résultat de clôture qui sera repris au budget primitif, nous devons rapprocher les résultats 2011 de ceux de 2012.

En fonctionnement, à la clôture 2011 nous avons un excédent de 339.308,20 €.

Ce résultat avait été affecté aux investissements.

Nous retenons donc en excédent de fonctionnement de clôture 328.629,77 €.

En investissement, à la clôture 2011 nous avons un déficit de 127.685,31 €.

Le déficit d'exercice 2012 étant de 70.697,52 €, le déficit d'investissement de clôture est donc de 198.382,83 €.

L'excédent global de clôture pour l'exercice 2012 du budget de la commune est donc de 130.246,94 €.

Comme pour le budget de l'assainissement, il sera proposé lors du vote d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation aux investissements.

Avant de se retirer pour laisser voter, le Maire propose de nommer Madame Maryse FABRE à la présidence de l'assemblée.

Pas d'opposition.

Le Maire quitte la salle.

Madame FABRE propose donc de mettre au vote les comptes administratifs 2012 qui ont été présentés par Monsieur le Maire.

#### Vote N°1 : Compte administratif du service Assainissement

Il est rappelé :

##### Résultat budgétaire de l'exercice 2012 :

Excédent de fonctionnement de 35.488,86 €

Excédent d'investissement de 59.147,76 €

Soit un excédent global de 94.636,62 €

##### Résultat budgétaire de clôture :

Excédent de fonctionnement de 57.633,45 €

Excédent d'investissement de 91.635,04 €

Soit un excédent global de clôture de 149.268,49 €.

Etant proposé que le résultat de fonctionnement soit directement affecté au financement des investissements 2013.

Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

#### Vote N°2 : Compte administratif du service Eau

Il est rappelé

##### Résultat budgétaire de l'exercice 2012 :

Excédent de fonctionnement de 12.153,28 €

Excédent d'investissement de 12.719,33 €

Soit un excédent global de 24.872,61 €

##### Résultat budgétaire de clôture :

Excédent de fonctionnement de 24.544,72 €

Excédent d'investissement de 17.938,52 €

Soit un excédent global de clôture de 42.483,24€.

Ce compte administratif mis au vote est approuvé à l'unanimité.

#### Vote N°3 : Compte administratif de la commune

Il est rappelé :

##### Résultat budgétaire de l'exercice 2012

Excédent de fonctionnement de 328.629,77 €

Déficit d'investissement de 70.697,52 €

Soit un excédent global d'exercice de 257.932,25 €

##### Résultat budgétaire de clôture :

Excédent de fonctionnement de 328.629,77 €

Déficit d'investissement de 198.382,83 €

Soit un excédent global de clôture de 130.246,94 €

Etant proposé que le résultat de fonctionnement soit directement affecté à la section d'investissements.

Les résultats de ce compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire est rappelé. Madame FABRE l'informe du résultat des votes et lui rend la présidence.

Le Maire propose de passer au vote des budgets, précisant que ce sont les derniers du mandat, puisque l'année prochaine, c'est une assemblée renouvelée qui approuvera le budget.

**Le point 4** concerne le vote du budget 2013 de l'assainissement.

La parole est donnée à Monsieur Jean FRADIN, Adjoint aux Finances.

Avant de soumettre les propositions budgétaires au vote et dont le détail a pu être étudié à l'aide du document préparatoire.

Il rappelle qu'en ce qui concerne le fonctionnement les budgets sont votés au chapitre et en ce qui concerne l'investissement, à l'opération.

#### Prévisions de recettes de fonctionnement 2013

Chapitre 042 Amortissement des subventions	1.396,00 €
Chapitre 070 Ventes, taxes et prestations de services	215.000,00 €
Chapitre 074 Prime pour épuration Agence de l'Eau	14.236,00 €
Chapitre 077 Produits exceptionnels	70,00 €
<b>TOTAL PREVISIONS RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>230.702,00 €</b>

#### Prévision de dépenses de fonctionnement 2013

Chapitre 011 Charges générales	72.746,43 €
Chapitre 012 Frais de personnel	40.000,00 €
Chapitre 014 Reversement taxes Agence de l'Eau	53.000,00 €
Chapitre 042 Amortissements	45.863,00 €
Chapitre 066 Charges financières	15.692,57 €
Chapitre 067 Charges exceptionnelles	3.400,00 €
<b>TOTAL PREVISIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>230.702,00 €</b>

#### Prévisions de recettes d'investissements 2013

Récupération TVA 2011	12.392,30 €
Participation à PAE	2.615,00 €
Amortissements	45.863,00 €
Affectation du résultat de Fonctionnement de clôture	57.633,45 €
Excédent d'investissement de clôture	91.635,04 €
<b>TOTAL PREVISIONS RECETTES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>210.139,08 €</b>

#### Prévisions de dépenses d'investissements 2013

Nous reportons en priorité les opérations dites « crédits de reports », c'est-à-dire les investissements prévus sur l'exercice antérieur, non réalisés à l'arrêt des comptes du 31 décembre et que nous souhaitons poursuivre sur cet exercice, soit :

Schéma directeur d'assainissement	26.806,00 €
Acquisition matériel informatique	1.000,00 €
Travaux sur réseaux	15.000,00 €.
Et en nouvelle inscriptions 2013 :	
Amortissement des subventions	1.396,00 €
Remboursement capital des emprunts	6.842,15 €
Solde Schéma directeur d'assainissement	1.600,00 €
Matériel divers	9.800,00 €
Travaux sur réseaux	7.694,93 €
Provision pour travaux de la Nouvelle station de lagunage	140.000,00 €

SOIT UN TOTAL DE PREVISIONS  
DE DEPENSES D'INVESTISSEMENTS DE 210.139,08 €

Le Maire propose au vote ce budget prévisionnel assainissement 2013 qui s'élève à 230.702 € pour la section de fonctionnement et 210.139,08 € pour la section d'investissements.

Il est approuvé à l'unanimité.

Le point 5 concerne le budget du service eau.

Monsieur Fradin, reprend la parole.

Prévisions de recettes de fonctionnement 2013

Chapitre 042 Amortissement des subventions	18.712,73 €
Chapitre 070 Ventes, taxes et prestations de services	213.900,00 €
Chapitre 077 Produits exceptionnels	50,00 €
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement 2012	24.544,72 €
TOTAL PREVISIONS RECETTES FONCTIONNEMENT	257.207,45 €

Prévision de dépenses de fonctionnement 2013

Chapitre 011 Charges générales	83.418,00 €
Chapitre 012 Frais de personnel	37.000,00 €
Chapitre 014 Reversement taxes Agence de l'Eau	56.000,00 €
Chapitre 042 Amortissements	49.627,65 €
Chapitre 066 Charges financières	15.448,73 €
Chapitre 067 Charges exceptionnelles	9 400,00 €
TOTAL PREVISIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT	250.894,38 €

La différence entre recettes et dépenses laisse un solde prévisionnel de 6.313,07 € qui sera utilisé pour financer les investissements en abondant le chapitre 023.

Prévisions de recettes d'investissements 2013

Récupération TVA 2011	12.289,72 €
Participation à PAE	1.568,82 €
Amortissements	49.627,65 €
Excédent d'investissement de clôture	17.938,52 €
Prélèvement sur recettes fonctionnement	6.313,07 €
TOTAL PREVISIONS RECETTES INVESTISSEMENT	87.737,78 €

Prévisions de dépenses d'investissements 2013

Nous reportons en priorité les opérations dites « crédits de reports », c'est-à-dire les investissements prévus sur l'exercice antérieur, non réalisés à l'arrêt des comptes du 31 décembre et que nous souhaitons poursuivre sur cet exercice, soit :

Acquisition matériel informatique	1.000 €
Schéma Directeur Eau Potable Et en nouvelle inscriptions 2013 :	14.245 €
Amortissement des subventions	18.712,73 €
Remboursement capital des emprunts	20.356,35 €
Matériel divers	3.423,70 €
Pose vannes de sectorisations prescrites En travaux prioritaire du schéma	30.000,00 €

SOIT UN TOTAL DE PREVISIONS  
DE DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2013 DE 87.737,78 €

Monsieur FRADIN précise que concernant le schéma d'eau potable nous avons demandé des subventions au Département et à l'Agence de l'Eau qui nous ont assuré d'un financement. Elles n'ont pas été portées en recettes car nous n'avons pas les arrêtés officiels de notifications.

Cela fera l'objet d'une délibération modificative sur laquelle nous inscrirons également le solde de dépenses à prévoir pour le schéma.

Ce budget prévisionnel 2013 de l'eau qui s'élève à 257.207,45 € pour le fonctionnement et 87.737,78 € pour l'investissement est mis au vote par le Maire.  
Il est approuvé à l'unanimité.

Le Maire indique qu'avant de passer au vote du budget de la commune, le point 6 va concerner le vote du taux des impôts locaux 2013.

Le Maire rappelle que c'est le Conseil Municipal qui décide chaque année du taux appliqué aux impôts locaux, soit la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

A ce jour, et depuis l'exercice 2010, le taux de taxe d'habitation est de 18,75%, celui du foncier bâti est de 22,69% et celui du foncier non bâti est de 80,36%.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, le taux moyen départemental 2012 était de 29,75%. Canet était à 18,75% et il propose que nous restions sur ce taux pour 2013.

En ce qui concerne le foncier bâti, le taux moyen départemental 2012 était de 27,35%. Canet était à 22,69% et il propose que nous restions sur ce taux pour 2013.

En ce qui concerne le foncier non bâti, le taux moyen départemental 2012 était de 83,29%. Canet était à 80,36% et il propose que nous restions sur ce taux pour 2013.

Le taux de nos impôts était donc et reste largement inférieur aux moyennes départementales.

Les taux d'imposition proposés pour 2013 sont mis au vote :

18,75% pour la taxe d'habitation

22,69 % pour le foncier bâti

80,36 % pour le foncier non bâti.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

Le point 7 de l'ordre du jour concerne le vote du budget 2013 de la commune.

Monsieur Fradin prend la parole .

#### Prévision de recettes de fonctionnement 2013

Chapitre 013 Atténuations de charges (Remboursements par CPAM et SOFCAP des salaires des agents en arrêt de travail)	48.000 €
Chapitre 070 Produits des services	207.400 €
Chapitre 073 Impôts et taxes	1.241.901 €
Chapitre 074 Dotations et participations	912.910 €

Le Maire précise que :

Concernant les dotations de l'état, et notamment en ce qui concerne la dotation de solidarité rurale et la dotation de péréquation, comme annoncé, l'état de désengagement et la baisse des aides de l'état en faveur des communes est significative. Et cette baisse devrait être encore plus importante en 2014.

Monsieur FRADIN poursuit :

Chapitre 075 Autres produits gestion courante	15.000 €
Chapitre 077 Autres produits exceptionnels	3.800 €
TOTAL PREVISIONS RECETTES FONCTIONNEMENT	2.429.011 €

Prévision de dépenses de fonctionnement 2013

Chapitre 011 Charges à caractère général	525.500 €
Chapitre 012 Charges de personnel	1.517.080 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre	2.930,20 €
Chapitre 065 Autres charges gestion courante	110.860 €
Chapitre 066 Charges financières	69.687 €
TOTAL PREVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2.226.057,20 €

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement laisse un solde de 202.953,80 € que nous versons au financement des investissements.

En ce qui concerne les recettes d'investissement 2013, il est prévu :

Dans les restes à réaliser sur recettes prévues en 2012 et reportées en 2013 :

Le Maire :

« je rappelle que l'état de ces restes à réaliser est établi en fin d'exercice, soit au 31 décembre 2012, et qu'au jour du vote du budget, tant en recettes qu'en dépenses, certaines opérations sont d'ores et déjà soldées. »

Monsieur Fradin poursuit

Solde subvention Lecou pour Maison des Arts	3.000,00 €
Subvention Département pour arrêts de bus	6.000,00 €
Solde subvention FEDER pour PCS	11.000,00 €
Solde subvention Département pour éclairage public	20.000,00 €
Solde subvention Département pour étude Bords d'Hérault	2.189,00 €
Soit un total de	42.189,00 €

Pour les recettes spécifiques à 2013

Récupération TVA sur travaux D'investissements 2011	47.012,20 €
--	-------------

Le Maire :

« Là aussi, la prévision de recettes est calculée sur l'année. La TVA par exemple est inscrite au jour du vote, mais elle est versée sur notre compte depuis plus d'un mois. D'autres recettes sont prévues donc inscrites, mais ne seront encaissées qu'en milieu ou fin d'exercice ».

Monsieur Fradin reprend :

TLE et taxes d'aménagement	84.000,00 €
Participations à PAE	6.500,00 €
Affectation du résultat de clôture de La section de fonctionnement	328.629,77 €
Amortissement schéma de voirie	2.930,20 €

Subvention sénateur Couderc pour réfection	
Façade 3è Age	7.000,00 €
Subvention CCC pour réfection façade 3è Age	5.000,00 €
Emprunt pour travaux de voirie	200.000,00 €

Le Maire :

« Concernant l'emprunt, je rappelle qu'en 2013, deux emprunts pour lesquels nous avons plus de 19.000 € d'annuités sont terminés.

En 2014, un autre emprunt se termine, libérant une annuité de 31.700 €.

Lors de la réunion du 6 mars dernier, Monsieur SEGURA a fait part de ses inquiétudes par rapport à nos emprunts. Je m'empresse donc de le rassurer.

Je vous ai fait distribuer en début de réunion la courbe de remboursement des annuités de 2013 à 2025 accompagnée du tableau de capacité d'emprunt.

Vous avez également une courbe de remboursement intégrant l'emprunt simulé de 200.000 €, également accompagnée du tableau de capacité d'emprunt.

Comme vous pouvez le voir, notre courbe d'emprunt est en baisse constante, même en intégrant ce nouvel emprunt.

Parallèlement, notre capacité d'emprunt est à la hausse.

Et l'endettement en capital par habitant, tous budgets confondus, est à ce jour d'environ 650 €. Bien en deçà des communes de notre strate.

En effet, et selon les informations fournies par la direction des finances publiques, en 2011, et pour notre strate de population, la dette en capital par habitant au niveau départemental était de 852 € et au niveau régional de 880 €.

Plus de 200 € de différence par habitant.

Nous n'avons donc pas à être inquiets pour le financement de nos futurs investissements.

De plus, cet emprunt est prévisionnel et il n'est pas dit que nous le réalisons en totalité.

Monsieur Fradin, je m'excuse de vous avoir interrompu mais ces précisions me paraissent importantes. »

Monsieur FRADIN reprend sa présentation :	
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	202.953,80 €

Soit un total de recettes d'investissements	
Prévues au titre de 2013 de	884.025,97 €

### Dépenses d'investissements

Restes à réaliser sur dépenses prévues en 2012 et reportées sur 2013 :

Logiciel de gestion d'urbanisme	6.724,00 €
Achats terrains et frais notariés	923,00 €
Climatisation d'une classe	1.202,00 €
Travaux sur réseaux électriques	22.800,00 €
Eclairage public	96.119,00 €
Solde arrêts de bus	3.025,00 €
Matériel informatique	2.500,00 €
Etude Aménagement Bords d'Hérault	7.000,00 €
Voirie Petit Bois	20.897,00 €
Soit un total de restes à réaliser de	161.190,00 €

En nouvelles dépenses d'investissements 2013, il est proposé :	
Remboursement du capital des emprunts	225.517,16 €
Remboursement part subvention PCS	
Aux communes associées	6.800,00 €

Déficit d'investissements 2012	198.382,83 €
Achat terrains et frais notariés	5.000,00 €
Climatisation d'une salle de classe	1.300,00 €
Climatisation bureaux Mairie	3.000,00 €
Pistolet à peinture	4.300,00 €
Barrières de ville	1.300,00 €
Poteau incendie	726,00 €
Matériel technique	1.000,00 €
Matériel informatique	1.000,00 €
Mobilier de bureau	4.500,00 €
Tables salle polyvalente	1.500,00 €
Illuminations de rues	4.500,00 €
Travaux réseaux électriques	14.000,00 €
Eclairage public	65.148,98 €
Complément voirie Petit Bois	7.000,00 €
Parking Mairie	28.000,00 €
Réfection chemin château d'eau	
Chemin des pins et Hibiscus	99.600,00 €
Opération Mon Arbre 2012 et 2013	9.700,00 €
Mise en conformité électrique salle Polyvalente	12.500,00 €
Remplacement chaudière stade	2.850,00 €
Colombarium	2.900,00 €
Climatisation salle polyvalente	25.000,00 €
Réfection façade 3è Age	20.000,00 €
Remplacement menuiserie Maison 3è Age	15.000,00 €
Construction abri protection matériel	4.500,00 €
Soit un total prévisionnel de dépenses de	765.024,97 €

Le Maire met au vote ce budget prévisionnel 2013 qui présente une section de fonctionnement de 2.429.011 € et une section d'investissement de 926.214,97 € crédits de report inclus.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

**Le point 8 de l'ordre du jour** porte sur des créations d'emploi.

Le Maire expose que deux agents communaux en catégorie C ont pu bénéficier sur sa proposition et après accord de la commission paritaire du centre de gestion, d'un avancement de grade en raison de leur ancienneté dans leur cadre d'emploi.

Ces agents respectivement adjoint administratif et adjoint technique 2è catégorie peuvent accéder à la 1<sup>ère</sup> catégorie.

Pour les nommer, il convient de créer les emplois correspondant en les inscrivant au tableau des effectifs permanents de la commune.

Un autre des agents communaux, actuellement en filière animation, intervient aux écoles pour les activités sportives, par convention avec l'Education Nationale.

L'Education Nationale souhaite que les intervenants fassent partie de la filière sportive.

En accord avec l'agent et la commission paritaire, il est proposé de détacher cet agent de la filière animation vers la filière sportive.

Pour cela, il convient de créer l'emploi correspondant.

Le Maire propose donc :

De créer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013

- Un emploi d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> catégorie
- Un emploi d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> catégorie

Et à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013

- Un emploi d'éducateur sportif.

Ces trois créations d'emploi sont votées à l'unanimité.

**Le point 9 de l'ordre du jour** porte sur une demande de remise gracieuse sur pénalités.

Monsieur Driss EL GAMOUZ a bénéficié en 2007 d'un permis de construire qui a généré une taxe locale d'équipement.

Ce projet de construction n'a pas été mené à terme et le terrain a été revendu. Le pétitionnaire n'est donc plus redevable des taxes.

La Trésorerie en charge du recouvrement des TLE, ignorant cette situation particulière a infligé des pénalités de retard à Mr El GAMOUZ pour 698 €.

L'inspection des finances émet un avis favorable à la remise des pénalités, mais la Mairie ayant délivré le permis, le Conseil Municipal doit délibérer.

Il est donc proposé d'émettre un avis favorable à la remise de ces pénalités de 698 €.

Le Conseil Municipal y consent à l'unanimité.

**Le point 10 et dernier de l'ordre du jour** concerne une demande de subvention à Hérault Energies.

Le Maire expose que le Syndicat Hérault Energies nous a informés des aides susceptibles d'être allouées en 2013.

En matière de travaux d'économie d'énergie, les travaux liés aux isolations de menuiserie dans les bâtiments existants sont éligibles (fourniture et pose)

L'aide peut atteindre 60% du prix HT plafonnée à 10.000 € par an et par commune.

Nous avons récemment demandé un devis pour refaire, en plus de la façade, les menuiseries de la Maison du 3è Age qui datent de plusieurs dizaines d'années.

Ce devis s'élève à 12.223,35 € HT.

Ces travaux s'inscrivent tout à fait dans les investissements éligibles.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès d'Hérault Energies.

Le Conseil Municipal vote cette demande de subvention à l'unanimité.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance levée.

Dressé le quinze avril deux mil treize.

Vu par Claude REVEL, Maire de Canet.